

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA HAUTE-MARNE**

Département de la HAUTE-MARNE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
	SEANCE DU 30 JUIN 2025
N° 2025-18	<u>OBJET DE LA DELIBERATION :</u> Outil pour le RGPD

Nombre de membres : 19
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 13

Le 30 juin 2025, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 17h00, au siège du centre de gestion à Chaumont, après convocations envoyées le 20 juin 2025.

Présents :

Monsieur Joël AGNUS, Monsieur Joël CLEMENT, Monsieur Didier COGNON, Madame Sylviane DENIS, Monsieur Philippe FREQUELIN, Monsieur Michel LAMBERT, Monsieur Gérard LENE, Madame Marie-Christine LAURENCE, Monsieur Didier PETIT, Monsieur Thierry PONCE, Monsieur Jean-Marie WATREMETZ.

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Laurent AUBERTOT a donné procuration à Monsieur Jean-Marie WATREMETZ
Monsieur Laurent HASSELBERGER a donné procuration à Monsieur Didier PETIT

Absents excusés et non représentés : Madame Rachel BLANC, Monsieur Henri EYCHENNE, Madame Patricia GUERIN, Monsieur Jean-François MARECHAL, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Jean-François VAN HOORNE.

OUTIL POUR LE REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que lors de la reprise en direct de la mission RGPD en 2022, en partenariat avec le CDG10 et le CDG51, les trois CDG ont décidé de se doter de l'outil proposé par le GIP : Data Légal Drive pour mettre en œuvre les registres de traitement, et de mutualiser un Délégué à la Protection des Données, rattaché au CDG10,

Considérant le courrier du GIP en date du 7 mai 2025, nous informant que le marché avait été relancé en fin d'année 2024, et avait été attribué à la société EQS (nouvelle dénomination de Data Legal Drive),

Considérant que la date d'effet de ce nouveau marché est le 8 janvier 2025, et que l'engagement est valable un an, renouvelable 2 fois,

Considérant que la tarification a évolué de 20 % entre les 2 marchés pour des prestations identiques,

Considérant que l'outil est très peu utilisé par les collectivités ayant conventionné, car beaucoup trop complexe au regard de leur petite taille,

Considérant qu'il existe sur le marché des outils plus adaptés aux petites collectivités, leur permettant de se mettre en conformité avec la réglementation, pour des coûts moindres,

Sur proposition de Monsieur le Président,

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'autoriser le Président à signer le bon de commande avec le GIP pour l'utilisation de l'outil EQS, valable du 8 janvier 2025 jusqu'au 7 janvier 2026, selon la grille tarifaire ci-jointe,
- d'autoriser le Président à engager des démarches pour acquérir un nouvel outil plus adapté aux contraintes de notre territoire, et permettant à plus de collectivités de satisfaire à leurs obligations réglementaires, et à un coût moins élevé.
- de réaffirmer la volonté de poursuivre le partenariat étroit avec le CDG10 et le CDG51 dans ce domaine.

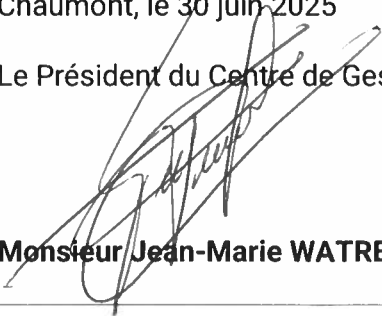
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la transmission à Madame la Préfète
du Département de la Haute-Marne le

- la publication le

Chaumont, le 30 juin 2025

Le Président du Centre de Gestion,


Monsieur Jean-Marie WATREMETZ

REÇU LE

20 MAI 2025

CDG 52

Simulation financière

CDG 52- UTILISATION DU LOGICIEL DE GESTION DU RGPD
(DLD)

MUTUALISER

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

OPTIMISER ACCOMPAGNER

ID : 052-285200028-20250703-D2025_18-DE

Date : 19/02/2025 | Dossier suivi par : Frédérique Brisset (frederique.brisset@gipcdg.fr)**L'application DLD est mise à disposition dans le cadre du marché passé par le GIP :****Tarifs 2025****LICENCES CDG SEUL**

De 10 à 60 agents	Forfait annuel	6 230,00 €
De 61 à 160 agents	Forfait annuel	8 306,00 €
Plus de 161 agents	Forfait annuel	10 012,00 €

LICENCES CDG + ETABLISSEMENTS ADHERENTS

De 0 à 100 établissements	Forfait annuel	10 383,00 €
De 101 à 200 établissements	Forfait annuel	17 799,00 €
De 201 à 300 établissements	Forfait annuel	20 765,00 €
De 301 à 401 établissements	Forfait annuel	22 990,00 €
De 401 à 500 établissements	Forfait annuel	25 215,00 €
+ de 501 établissements	Forfait annuel	27 192,00 €

PRESTATIONS

Apprentissages en ligne (RGPD, sécurité, loi Sapin II) / CDG	Forfait annuel	1 929,00 €
Gestion de projet par groupe de 5 CDG	Forfaitaire	2 225,00 €
Gestion de projet pour 1 CDG	Forfaitaire	927,00 €
Réversibilité pour l'ensemble	Forfaitaire	4 944,00 €
Réversibilité pour 1 CDG	Forfaitaire	618,00 €
Prestation d'intervention technique (installation, mise en œuvre ...) par jour	Forfait journalier	900,00 €
Prestations de paramétrage, développement, mise à jour et réalisation des livrables documentaires par jour	Forfait journalier	900,00 €
Formation	Forfait journalier	1 440,00 €

Les licences sont facturées trimestriellement à terme à échoir.

La prestation « Apprentissages en ligne (RGPD, sécurité, loi Sapin II) / CDG » est facturée en une fois à terme à échoir.

Les autres prestations sont facturées service fait.



Groupeement d'Intérêt Public Informatique des Centres de Gestion
80 Rue de Reuilly – 75012 Paris
philippe.houplain@gipcdg.fr
www.gipcdg.fr